



Assistance PI :

Introduction à la propriété intellectuelle (PI) pour les PME innovantes sous-représentées

NIVEAU 1

Le professionnel de la PI et le représentant d'une PME participeront à une séance personnalisée de sensibilisation à la PI de **niveau 1 (N1)** au cours de laquelle le professionnel fournira au représentant de la PME des renseignements et des conseils en matière de PI qui sont spécifiques pour l'industrie.

L'engagement au N1 offre au professionnel de la PI la possibilité d'établir un premier contact avec une PME innovante canadienne, de la soutenir et de la guider pour atteindre ses objectifs d'affaires.

L'engagement avec une Petite Moyenne Entreprise (PME) devrait prendre en moyenne 3 heures (y compris une présentation sur la sensibilisation à la PI et une période de questions).

Le professionnel de la PI recevra un paiement de 1 000 \$ pour son temps consacré à l'engagement au N1.

GUIDE DE PRÉSENTATION

PARTIE A – Donner une présentation qui couvre les sujets énoncés ci-dessous – cette présentation devrait prendre entre 30 et 60 minutes en fonction de l'industrie et du professionnel de la PI.

PARTIE B – La période de questions devrait prendre entre 60 et 120 minutes – les participants devraient utiliser cette période de questions pour formuler des conseils et clarifier les éléments de la présentation. Aucun conseil juridique n'est formulé pendant cette période de questions.

— GUIDE DE PRÉSENTATION —

1. Qu'est-ce que la PI? (Information de base liée à la PI)

- Définitions et différentes formes de PI
- Quels sont les droits de PI? – Droit légal/ juridique d'interdire, juridiction fondée. . .
- Exemples de PI dans la vie quotidienne (et quand est-ce documents sont importants – p. ex. brevet par rapport au secret commercial. . .)
- Feuille de route en matière de PI – au haut niveau, quel est le processus général, du dépôt jusqu'à la l'émission – étapes et coûts associés

2. Pourquoi la PI?

- Pourquoi les droits de PI sont-ils importants?
- Exemples spécifiques qui soulignent les raisons pour lesquelles la PI est importante pour votre industrie. (inclure des cas exemples qui ont rapport avec l'industrie sélectionnée par la PME qui participe au PARI CNRC)
- Quelle incidence la PI peut-elle avoir sur les recettes, les marges, la part du marché. . .

3. Quand et comment faire usage du PI ?

- Quand doit-on prioriser la PI?
- Comment vous pouvez procéder de façon plus stratégique au dépôt/à l'exploitation/à l'utilisation de vos innovations par l'entremise de droits de PI.

4. Pratiques exemplaires en matière de PI pour les PME

- Importantes considérations liées à la PI dont les PME innovantes canadiennes devraient être au courant.
- Par exemple, la confidentialité, les divulgations, les collaborations, la gestion de la PI, les ententes (p. ex. conventions de travail, accords de confidentialité. . .),
- Inventaire et valorisation des PI (ce que les PME doivent savoir au sujet de la PI qu'elles pourraient posséder ou dont elles pourraient avoir besoin)
- Élaborer une stratégie en matière de PI qui soutient les objectifs opérationnels – qu'est-ce que cela veut dire?
- Surveillance le paysage de la PI (paysage technique et le paysage concurrentiel de la PI)

5. Autre

- Veuillez indiquer tout autre sujet pertinent qui devrait être abordé.



Institut de la propriété
intellectuelle du Canada

ipic.ca/fr/IPAssist

Constitution Square – 360, rue Albert, bureau 550, Ottawa, ON K1R 7X7 | 613.234.0516 | ipic.ca

